

Vinciane Fonck

Une analyse réalisée par
le centre culturel
Les Grignoux



Sommaire

1. Présentation	1
2. Préparer la vision du film.....	3
3. Échanger les premières impressions	4
4. Le contexte historique	5
5. Des motivations différentes.....	8
Commentaires.....	8
6. Un graphisme hors du commun.....	9
La stylisation	9
L'absence (relative) de perspective	11
Les motifs celtiques.....	11
Un système d'oppositions	12
D'autres images étonnantes	12
Pour aller plus loin	13
7. Définir l'intention du réalisateur.....	14

1

LE FILM EN QUELQUES MOTS

Abderrahmane Sissako compte aujourd'hui parmi les rares réalisateurs africains à être connus et reconnus internationalement. Son cinéma au style si particulier raconte l'Afrique, ses atmosphères, sa beauté mais aussi ses difficultés socioéconomiques et politiques. Récompensés pour la plupart par des prix prestigieux, ses films offrent une vision du monde à la fois poétique et engagée. Et c'est encore le cas de *Timbuktu* où le réalisateur porte un regard critique sur le djihadisme et le fondamentalisme religieux. Le film revient ainsi sur une sombre période de l'histoire du Mali quand, au printemps 2012, les islamistes radicaux se sont emparés de Tombouctou pour y instaurer la charia. Soumis pendant quelques mois aux lois radicales de groupes salafistes, les habitants de cette région sahélienne du Nord-Mali, musulmans à plus de 90%, vont se voir imposer des règles barbares d'un autre âge et en contradiction complète avec les valeurs morales de leur propre religion, dont se réclament pourtant aussi les djihadistes.

Timbuktu

un film d'Abderrahmane Sissako
Mauritanie, 2014, 1 h 40

C'est la lapidation à mort d'un couple non marié dans le nord du pays en juillet 2012 qui a décidé Abderrahmane Sissako à réaliser, huit ans après Bamako, ce film nuancé mais non moins engagé qui met en évidence, avec beaucoup de poésie et d'humour, l'absurdité des interdits et la barbarie des sanctions imposées à ceux qui ne les respectent pas.

PUBLIC VISÉ

Le film s'adresse à un large public intéressé par les événements évoqués ainsi que par les phénomènes qui lui sont liés — le djihadisme, le fondamentalisme religieux, la guerre civile... —. Son style cinématographique en rupture avec les normes dominantes, notamment par son caractère elliptique et son rythme ralenti, peut cependant dérouter certains spectateurs. Mais c'est également l'occasion de s'interroger sur le travail de mise en scène.

2

LE PROPOS DU CINÉASTE

Au Mali, l'Islam est pratiqué par 90 % de la population. C'est donc de loin la religion la plus importante du pays à côté des religions minoritaires qu'y représentent le catholicisme, le protestantisme ou encore l'animisme, pratiquées par environ 10 % des habitants. Ce que les musulmans maliens ont subi dans le nord du pays sous l'occupation des djihadistes n'a rien à voir avec les pratiques et valeurs attachées à leur foi, et le film d'Abderrahmane Sissako, qui montre les réactions de la population de Tombouctou aux prises avec les nouvelles lois islamiques, est une l'occasion de mesurer l'écart qui existe entre la religion vécue au quotidien et le fondamentalisme qui s'en réclame.

L'objectif de l'analyse présentée ici est d'expliciter le point de vue du réalisateur sur la charia, telle qu'elle est interprétée et imposée par les djihadistes. Elle consistera à lister les interdictions, obligations et sanctions que ceux-ci ont établies en se souvenant des scènes du film où il en est fait mention, puis à pointer les détails révélateurs du regard qu'Abderrahmane Sissako porte sur toutes ces mesures.

Elle consistera d'abord à établir une liste des contraintes, interdits et sanctions imposés aux habitants de Tombouctou par les djihadistes et à décrire en quelques mots les scènes où ces mesures sont évoquées. Il s'agira ensuite de déterminer les intentions du cinéaste Abderrahmane Sissako qui ne sont pas explicites mais que l'on peut deviner à travers de multiples indices cinématographiques.

Quelques questions seront sans doute utiles pour éclairer cette étape. Ainsi :

- ✓ À quoi voit-on que le réalisateur n'est pas d'accord avec les lois et pratiques des djihadistes ?
- ✓ Comment le réalisateur nous amène-t-il indirectement à percevoir ce qu'il pense des djihadistes présentés dans le film ?
- ✓ Quel est le ton de ces scènes ?
- ✓ Etc.

UN PREMIER EXEMPLE

On commencera par un premier exemple, qui n'a pas directement à voir avec les lois imposées par la police islamique. Il s'agit de la scène montrant l'enregistrement d'une vidéo de propagande par les djihadistes. Dans un studio de fortune, le jeune Mobi, ancien rappeur, ne parvient pas à mettre la conviction nécessaire dans les propos qu'il a à tenir et reste finalement sans voix face à la caméra. « ... j'étais dans le péché... mais grâce à l'aide de Dieu... ». Le djihadiste qui le filme prend alors sa place pour lui montrer comment mettre un peu de conviction dans tout ça mais Mobi n'y arrive toujours pas : « Dans ce bas monde... » poursuit-il, sans pouvoir aller plus loin et en fixant désespérément l'objectif. La scène se coupe alors brutalement et le spectateur ne peut s'empêcher de sourire face à cette incapacité à débiter un discours appris par cœur.

La tonalité **comique** de la scène qui montre ce jeune homme peu convaincu et peu convaincant peut être interprétée comme une manière subtile de **tourner en dérision** les **croyanances** des djihadistes et d'en souligner le côté **aberrant**.

Afin de structurer l'analyse, une grille à double entrée permettra d'analyser de façon systématique les différentes séquences du film. Dans la dernière colonne, l'on suggère une interprétation possible de l'intention du cinéaste tel qu'on la devine à travers la mise en scène de l'événement évoqué :



Le point de vue de Abderrahmane Sissako			
Charia	Quelles obligations, interdictions, sanctions ?	Scènes du film	Intention du réalisateur
Obligations	<ul style="list-style-type: none"> • Port de chaussettes et de gants à l'extérieur pour les femmes • Port du pantalon à mi mollet pour les hommes • Mariage forcé pour les filles 	<ul style="list-style-type: none"> • Sur le marché, une poissonnière tente vainement d'expliquer qu'il est impossible de manipuler du poisson frais avec des gants. • Interpellé par un djihadiste, un homme ne parvient pas à retenir son pantalon à mi-mollet ; finalement, il l'enlève et se retrouve en caleçon. • En l'absence de son père, Abou Jaafar demande la main de Safia, une jeune fille croisée en ville. Face au refus de la fille et de sa mère, il dit que qu'il emploiera la force. Il recourt pour cela au service d'un interprète anglais/bambara. 	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer l'absurdité de la règle. • Faire rire le spectateur en mettant un gag en scène ; se moquer de la règle. • Dénoncer la discrimination sexiste ; indiquer que les djihadistes ne connaissent pas la langue et qu'ils viennent donc de l'extérieur.
	<ul style="list-style-type: none"> • Se trouver dans la rue sans autre but que de discuter • Téléphoner pour les filles 	<ul style="list-style-type: none"> • Le petit groupe de djihadistes ne respecte pas cette règle et on les voit souvent discuter en groupe dans les rues, notamment de football. • Les djihadistes repèrent une jeune fille seule en train de téléphoner dans la rue ; ils refusent de croire qu'elle téléphone à son frère et l'arrêtent ; par contre, Abdelkrim donne son propre numéro de téléphone à Satima, l'épouse de Kidane. 	<ul style="list-style-type: none"> • Montrer l'hypocrisie des djihadistes. • Montrer l'hypocrisie des djihadistes.
Interdictions	<ul style="list-style-type: none"> • Écouter et faire de la musique • Se trouver fille et garçon dans la même pièce sans être mariés • Fumer • Jouer au football 	<ul style="list-style-type: none"> • La nuit, les djihadistes patrouillent, cherchant à repérer la source de chants ; ils s'aperçoivent que ce sont des louanges à Dieu et téléphonent à Abou Hassan pour savoir s'il faut les arrêter. • En soirée, attirés par la musique qui vient d'un appartement, les djihadistes font irruption dans la pièce et arrêtent les 2 hommes et 2 femmes qui se trouvaient à l'intérieur ; par contre, Abdelkrim n'hésite à draguer Satima, la femme de Kidane, dès que celui-ci a le dos tourné. • Abdelkrim fume en cachette dans les dunes ; Omar lui fait remarquer que tout le monde est au courant et qu'il n'a pas besoin de se cacher. • Dans les rues, trois djihadistes ont une discussion passionnée à propos des performances de joueurs de football. Ils parlent en français. 	<ul style="list-style-type: none"> • Ridiculiser les djihadistes ; montrer leurs contradictions et l'absurdité de leurs règles. • Montrer l'hypocrisie des djihadistes. • Souligner l'hypocrisie des djihadistes ; se moquer d'Abdelkrim, pris la main dans le sac comme un enfant. • Montrer l'hypocrisie des djihadistes ; montrer que ceux-ci viennent de l'étranger.

une analyse en éducation permanente

Charia	Quelles obligations, interdictions, sanctions ?	Scènes du film	Intention du réalisateur
Sanctions	<ul style="list-style-type: none"> • Arrestation/ Emprisonnement • Mains coupées • Coups de fouet • Enterrement et lapidation à mort • Loi du talion/Prix du sang 	<ul style="list-style-type: none"> • Outre l'arrestation de Kidane, non liée aux règles imposées par les djihadistes : l'arrestation de la poissonnière qui refuse de porter des gants ; celle des 4 jeunes gens surpris à jouer de la musique ; celle d'une jeune fille en train de téléphoner en rue. • Allusion à cette pratique lorsque la poissonnière refuse de porter des gants au marché. • Le propriétaire du ballon confisqué par les djihadistes est condamné à 20 coups de fouet ; les jeunes disputent un match de football sans ballon ; le musicien et la chanteuse, à 40 coups de fouet pour avoir joué et 40 autres pour s'être trouvés dans la même pièce sans être mariés : la femme chante pour accompagner les coups. • Une jeune femme et son amant sont enterrés jusqu'au cou et lapidés à mort par un groupe d'hommes ; la scène n'est pas montrée mais seulement évoquée par le bruit des pierres qui frappent leurs crânes ; pendant toute la durée de la scène, la caméra filme un djihadiste en train de danser chez Zabou. • Selon la charia, 2 solutions sont possibles pour punir Kidane du « meurtre » d'Amadou : le « prix du sang », évalué à 40 vaches, si la famille de la victime accorde son pardon, ou la « loi du talion » si elle refuse, ce qui est ici le cas. Condamné à mourir de la même façon que sa victime, Amadou doit être exécuté par arme à feu. Il est abattu en même temps que sa femme, venue à l'improviste pour lui dire adieu. 	<ul style="list-style-type: none"> • Souligner l'écart entre l'arrestation, violente et arbitraire, et le côté anodin de gestes quotidiens communs aux populations du monde entier et interprétés ici comme contraires à la volonté de Dieu. • Montrer le manque de résignation de la population en mettant en scène des cas de résistance, des réactions qui font fi de la peur. • Montrer le manque de résignation de la population en mettant en scène des cas de résistance, des réactions qui font fi de la peur. • Mettre l'accent sur le caractère insoutenable de la scène en choisissant délibérément de ne pas la montrer ; dénoncer une violence inhumaine que certains djihadistes eux-mêmes sont incapables de supporter. • Dénoncer le côté barbare qui caractérise la loi du talion à travers le meurtre de Kidane décrété par le « tribunal » ; en accentuer la barbarie par le meurtre, totalement gratuit, de son épouse ; montrer l'absurdité du « prix du sang », fixé à 40 vaches alors que Kidane n'en possède que 7.

UNE DISTANCIATION IRONIQUE

Certains ont pu reprocher à Abderrahmane Sissako de se montrer plutôt complaisant vis-à-vis des djihadistes en décrivant ceux-ci non pas comme des monstres impitoyables mais comme de simples êtres humains. « Il y a une complexité dans chaque être humain, il y a le mal et le bien. Un djihadiste nous ressemble aussi, mais sa vie à lui a basculé. Celui qui maltraite peut douter. Pour moi, il y a en lui une humanité », confiait le réalisateur mauritanien lors d'une conférence de presse le 15 mai 2014. Mais ce que Abderrahmane Sissako pense vraiment de leur discours et de leur action transparaît néanmoins clairement dans la manière **ironique** et/ou **humoristique** qu'il a de dresser leur portrait, dénonçant tout à la fois leur **hypocrisie**, l'**absurdité des normes** qu'ils édictent ainsi que la **violence** de leurs actes.

Le tableau présenté précédemment reprend l'ensemble des obligations, interdictions et sanctions imposées à la population de Tombouctou dans le film ainsi que les éléments (scènes, détails,...) révélateurs du point de vue du réalisateur. On peut ainsi facilement observer que tous ces éléments concourent à tourner les djihadistes **en ridicule** en les montrant incapables de respecter eux-mêmes les lois aberrantes qu'ils ont mises en place mais aussi imperméables à l'argumentation logique et prêts à toutes les violences. En contrepoint à cette violence venue de l'extérieur - les djihadistes, qui s'expriment en arabe, en français, en anglais ont besoin d'interprètes pour s'adresser aux Touaregs, qui parlent le tamasheq et aux habitants de Tombouctou, qui parlent le bambara -, la vie des locaux reflète, à travers divers personnages, une grande capacité de dialogue et d'ouverture (l'imam de la mosquée), un idéal de vie simple et pacifique (la famille touarègue) ou encore une belle tolérance des communautés les unes envers les autres, sans conflit apparent entre les Bambaras, les Touaregs et les Arabes installés en ville.



LE POINT DE VUE D'ABDERRAHMANE SISSAKO

Par ailleurs, on observe que la majorité des personnages mis en scène par Abderrahmane Sissako face au comportement des djihadistes s'opposent de manière plus ou moins active aux règles qui leur sont imposées, cela sans jamais céder à la peur qui pouvait les animer. Ce premier constat conduit à rapprocher ce mépris général de la peur à la démarche même du réalisateur, qui choisit lui-même de s'exposer en traitant un sujet brûlant dans son film : le djihadisme. Dans pareil contexte, cette **maîtrise de la peur**, commune aux principaux personnages adultes du film¹, peut être interprétée comme une condition nécessaire à la résistance et à la lutte contre la mise en place d'un tel régime.

Enfin, une approche individuelle de ces mêmes personnages permet d'identifier des attitudes très différentes dans leur manière de réagir face aux djihadistes et chacun d'entre eux révèle finalement une facette qui pourrait correspondre à l'état d'esprit du réalisateur, qui passe en revue plusieurs réactions en fonction des diverses émotions qui le traversent lui-même face aux événements. À des degrés divers, toutes les attitudes se caractérisent par le **risque** auquel s'exposent ces personnages.

L'IMAM

C'est par le **dialogue** et l'**argumentation** que l'imam de Tombouctou tente de raisonner les djihadistes et d'infléchir ainsi leur politique de terreur.

Dès la première rencontre, qui a lieu à la mosquée, un contraste flagrant dans l'apparence et l'attitude oppose l'imam aux djihadistes. Calme et posé, celui-ci les invite à sortir car « on n'entre pas dans la maison de Dieu avec des chaussures et en armes ! », à quoi ils répondent qu'eux, ils peuvent car ils font le Djihad. Plus tard, lors d'une seconde entrevue, l'imam leur expliquera que le Djihad est un combat intérieur que lui-même mène tous les jours afin de préserver les valeurs de l'Islam, soulignant d'emblée l'écart manifeste qui existe entre leurs conceptions de la religion.

Ouvert à la discussion, il argumente pour prouver aux fondamentalistes que leur comportement bafoue les valeurs de la religion au nom de laquelle ils combattent. Revenant sur le port obligatoire des gants, il critique l'absurdité de la règle en insistant sur les dangers qu'ils font peser sur la population et la nécessité de dialoguer, d'expliquer les choses aux gens. Enfin, à la fin du film, à la requête de la mère de Safia, l'imam va les voir pour leur reprocher d'avoir exigé la main de l'adolescente et de l'avoir enlevée pour la marier de force à l'un des leurs. « C'était un mariage légal... Ils l'ont mariée à Abou Jaafar, un jeune parfait ! », estiment les djihadistes, totalement insensibles tant aux souhaits

1. À côté de cette audace caractéristique des personnages adultes, on observe que les deux adolescentes - celle qui se fait arrêter en rue pour avoir téléphoné, et Safia, que l'un des djihadistes veut épouser de force -, restent silencieuses. Sans véritable poids face à ces hommes armés, elles doivent en effet se sentir fragiles, démunies et forcément terrifiées à l'idée de leur tenir tête, une attitude qui décuple à son tour le sentiment de toute puissance de ces hommes vis-à-vis d'elles. Ces deux jeunes filles, muettes de terreur et en pleine détresse, sont donc montrées en quelque sorte dans le film comme des proies faciles pour les prédateurs que représentent les djihadistes, souvent concupiscent derrière leurs revendications puritaines.



de la jeune fille qu'aux propos de l'imam, qui leur reproche de jouer avec les angoisses et les frustrations de la population.

KIDANE

En ce qu'il témoigne d'un refus assumé de se soumettre aux lois de la police islamique, le mode de vie de Kidane et de sa famille offre quant à lui un bel exemple de **résistance passive**. Contrairement à tous ses voisins nomades partis pour fuir les djihadistes, il a choisi de surmonter sa peur en restant sur place et en continuant à vivre comme il l'a toujours fait. Ainsi ni Satima ni Toya ne portent le voile comme l'exigent les djihadistes¹.

De même, Kidane n'hésite pas à braver les interdits comme le montre, par exemple, la scène durant laquelle il passe sa soirée à jouer de la guitare pour sa femme et sa fille, qui l'accompagnent en chantant. La scène qui précède immédiatement ce moment de grande sérénité permet d'ailleurs de mesurer le risque qu'il prend puisque nous assistons aux patrouilles nocturnes effectuées en ville par la police islamique dans le but, entre autres, de détecter la moindre source musicale et d'y mettre fin en procédant à des arrestations, comme ce sera d'ailleurs le cas un peu plus tard dans le film.

ZABOU

Zabou est certainement le personnage le plus interpellant du film. En ville, c'est la seule à ne se conformer à aucune règle et s'en prendre directement aux djihadistes. Ainsi la première fois que nous la voyons, elle est vêtue d'un accoutrement chamarré et extravagant, porte de nombreux bijoux et un coq sur l'épaule et est secouée de rires hystériques semblant indiquer la **folie**. Elle traite de « connards » les djihadistes qui se trouvent sur son chemin puis se met en travers de la route les bras en croix de façon à bloquer le passage à un de

1. Chez les Touaregs, le port du voile est le fait des hommes et non des femmes. Il est surtout motivé par la nécessité de se protéger le visage du sable et du soleil lors des déplacements dans le désert.

leurs pick-ups. On la croise à nouveau un peu plus tard, non voilée et en train d'errer dans les rues en chantonnant, ce qui est triplement interdit - sortir tête nue, chanter et se trouver en rue sans but -, sans que cela ne pose le moindre problème. Enfin, dans les moments qui précèdent la mort du couple adultère, c'est pourtant chez elle que nous retrouvons trois djihadistes. Morte de rire, elle prétend avoir prédit le tremblement de terre qui a eu lieu à Haïti le « 12 janvier à 16h 53 ». Et d'ajouter: « c'est moi le tremblement de terre... Je suis fissurée de partout! ».

Allongée et perdue dans ses pensées, elle regarde ensuite danser le djihadiste qui tente d'échapper à la violence extrême de la scène de lapidation par d'amples et larges mouvements des bras et des jambes. Le triple gros plan qui clôture la séquence - sur Zabou, sur le danseur et sur les crânes fracassés des deux cadavres - permet d'établir un lien direct et très fort entre l'atrocité insoutenable de la séance de lapidation, la folie de Zabou et l'évitement du danseur, pour qui cet espace empreint de folie représente en quelque sorte le seul endroit possible où se laisser aller librement à ses émotions et à un comportement parfaitement irrationnel au regard de l'idéologie extrémiste qu'il incarne. On peut donc imaginer que cette folie est une sorte de refuge qui protège les individus qui en sont atteints d'une souffrance trop grande.

LE PORTEUR D'EAU

À l'inverse de Zabou, le porteur d'eau compte parmi les personnages les moins visibles du film. Toujours montré à distance, on le reconnaît principalement à son costume chatoyant et à sa manière de sillonner le désert sur son vélomoteur pour distribuer les bidons d'eau à ceux qui vivent en dehors de la ville. Alors qu'il reste anonyme pendant toute la durée du film, c'est lui qui va prendre le plus grand risque en emmenant Satima à l'arrière de sa moto dans les tout derniers instants, au mépris de la règle qui veut qu'un homme et une femme non mariés se tiennent toujours à distance l'un de l'autre. Son but est de l'emmener voir Kidane une dernière fois avant son exécution; à la manière décidée dont Satima se dirige vers la moto dès qu'elle s'approche et dont elle enfourche le véhicule sans que sa fille, restée à l'entrée de la tente, ne montre




le moindre signe d'étonnement, l'on devine que la jeune femme et le porteur d'eau se sont arrangés préalablement sans que le spectateur ne soit mis au courant de ce plan, un peu comme si ce personnage un peu mystérieux, un peu énigmatique, agissait dans la **clandestinité** mais aussi au péril de sa vie, comme le montreront les toute dernières images de *Timbuktu*.

LA POISSONNIÈRE ET LA CHANTEUSE

De manière assez symptomatique, la **révolte** et le **refus d'obéissance** sont incarnés par deux personnages féminins. Le fait que ce soient les femmes qui soient le plus touchées par les lois discriminatoires de la police islamique explique sans doute en partie qu'elles soient plus nombreuses à exprimer une telle résistance mais il est toutefois à observer un manque de rébellion chez les hommes condamnés aux mêmes peines dans le film (ainsi le propriétaire du ballon par exemple, condamné à des coups de fouet). Alors que la vendeuse de poisson va au-devant de la sanction en présentant ses mains pour qu'on les lui coupe tant elle trouve absurde la règle qui la contraint à porter des gants pour exercer son métier, la seconde, sévèrement sanctionnée pour avoir chanté en dépit de l'interdiction imposée, brave une nouvelle fois et ouvertement cette interdiction au moment même où elle reçoit les coups de fouet.

© Vinciane Fonck, Les Grignoux (Liège), 2015



CENTRE CULTUREL LES GRIGNOUX
9 rue Sœurs de Hasque B 4000 Liège (Belgique) 32 (0)4 222 27 78
contact@grignoux.be <http://www.grignoux.be>
Un ouvrage publié avec le soutien
d'Europa Cinemas, une initiative du programme Media des Communautés Européennes,
de la Ville de Liège, de la Région Wallonne,
de la Fédération Wallonie-Bruxelles, en particulier de l'Administration Générale de la Recherche
scientifique, Service général du pilotage du système éducatif
et du Service de l'Éducation permanente
ÉCRAN LARGE SUR TABLEAU NOIR est une opération des Grignoux accompagnée par le
CSEM (Conseil Supérieur de l'Éducation aux Médias)